

Sauvons l'Europe 44 **Relance de la Stratégie de Lisbonne** **Perspectives de travail**

1 – Rappel des éléments de la Stratégie de Lisbonne

Depuis mars 2000, l'UE définit ses politiques conformément aux objectifs ambitieux de la stratégie dite « de Lisbonne » qui établit un cadre d'action jusqu'en 2010

Lors du conseil européen de Lisbonne (mars 2000) les dirigeants de l'UE ont adopté un programme décennal visant à relancer la croissance et le développement durable dans l'ensemble de l'UE.

Ils ont relevé les défis auxquels l'Europe était confrontée, du fait de la mondialisation, du vieillissement de la population et de l'émergence d'une société de l'information à l'échelle mondiale. Ils ont décidé que les réformes économiques et sociales devaient avoir lieu dans le contexte d'une stratégie positive qui combine la compétitivité et la cohésion sociale, et ont réaffirmé que le modèle social européen, avec ses systèmes de protection sociale développés, devait sous-tendre cette stratégie.

L'union s'est « fixée un nouvel objectif stratégique pour les dix prochaines années : devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale »

Ces éléments ont été complétés par le Conseil européen de Göteborg en Juin 2001, avec la prise en compte de la dimension environnementale des objectifs pré-cités.

La prise en compte des dimensions économiques, sociales et environnementales des politiques mises en œuvre constitue désormais le cœur du développement durable.

2 – Le bilan à mi-parcours (le rapport Kok « relever le défi » de novembre 2004)

Très attendue , l'évaluation à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne rédigée par le groupe Kok dresse un bilan extrêmement critique des progrès accomplis au cours des quatre années. Le rapport affirme qu'un « programme trop chargé », une « coordination insuffisante » et des « priorités divergentes » figurent parmi les raisons expliquant la faiblesse des résultats obtenus, tout en indiquant clairement que « l'obstacle majeur a été le manque d'engagement politique et de détermination des Etats membres »

Il préconisait de recentrer la stratégie sur le double objectif de croissance et de création d'emplois. Il encourageait les états membres à davantage s'appropriier le programme de réformes prévu dans l'agenda.

3 – Les propositions pour une ré-activation

Suite au rapport Kok , la commission préconisait(Juillet 2005) :

- un recentrage sur des priorités rigoureusement définies et la réalisation des objectifs en matière de croissance et d'emploi, cette orientation devant reposer sur la mise en œuvre conjointe d'un plan d'action à l'échelle européenne et d'un ensemble de plans d'action nationaux dans les différents états membres

- la mobilisation d'un large soutien autour de programme de réformes : les Etats membre, les partenaires sociaux et les citoyens doivent s'appropriier les reformes nécessaires, Lisbonne devant véritablement « faire partie du débat politique national »
- la simplification générale de la stratégie et la mise en place de procédures de rapports allégées

4 – Le bilan aujourd'hui et les questions à traiter

Le travail du groupe pourrait consister dans les points suivants :

- état des lieux de l'application des préconisations de relance de la stratégie de Lisbonne faite par la Commission en Juillet 2005
- identification des points de blocage nationaux et européens
- analyse des propositions en cours pour la relance de la stratégie de Lisbonne(les partis, les syndicats, les instances européennes, etc...)
- présentation des points stratégiques à débattre pour relancer la stratégie de Lisbonne

A noter dans ce contexte qu'au mois d'Octobre prochain, le gouvernement doit remettre un bilan de la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne en France.